

**NOTICE UTILISATEUR
DU TABLEAU DE BORD DE LA
PERFORMANCE
DANS LE SECTEUR MEDICO-
SOCIAL**

--

COLLECTE DE DONNEES

--

**A DESTINATION DES
CONSEILS DEPARTEMENTAUX**

Juin 2024

Table des matières

1. Présentation de la plateforme et de sa notice d'utilisation	3
2. Les prérequis techniques	4
<u>2.1. Navigateur internet</u>	4
<u>2.2. Liaison internet</u>	4
3. Accès à la plateforme	5
<u>3.1. Connexion à la plateforme</u>	5
<u>3.2. Tutoriels en vidéo Plage</u>	5
<u>3.3. Connexion sécurisée pour votre structure</u>	6
<u>3.4. Les droits des CD</u>	7
4. Suivi de la campagne	8
<u>4.1. Présentation</u>	8
<u>4.2. Suivi du taux de remplissage</u>	9
<u>4.3. Suivi de la validation de campagne</u>	9
<u>4.4. Valider la campagne</u>	9
5. Validation de la campagne	10

1. Présentation de la plateforme et de sa notice d'utilisation

Dans le cadre du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social, l'ATIH met à votre disposition une plateforme web accessible à partir du lien suivant :

<https://tdb-saad.atih.sante.fr/>

Son utilisation vous permet de :

- ✓ Suivre l'avancement de la campagne des ESMS qui vous sont rattachés,
- ✓ Suivre et vérifier leurs données,

La présente notice d'utilisation constitue un mode d'emploi détaillé pour vous aider à naviguer sur la plateforme Tableau de bord. Elle a pour objectif de faciliter la prise en main de l'outil et de répondre à la majorité des questions liées à son utilisation.

Si toutefois vous rencontrez une difficulté ou une anomalie sur l'outil, vous êtes invité à adresser votre demande à nous écrire à **l'adresse de correspondance entre les ATC et l'ATIH** : tdb-saad@atih.sante.fr.

Vous trouverez le calendrier, les textes réglementaires, le dispositif du support et les documents pédagogiques (guide des indicateurs, notices utilisateurs, procédures de gestion des comptes Plage) nécessaires à la réalisation du recueil sur la page dédiée à la campagne 2024 : <https://www.atih.sante.fr/tdb-esms-saad-2024-0>

2. Les prérequis techniques

2.1. Navigateur internet

La plateforme supportant le tableau de bord est compatible avec les principaux navigateurs web du marché. Pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités de manière optimale, il est nécessaire de disposer d'une version égale ou postérieure d'un des navigateurs suivants :

- > Internet Explorer 7 ; 8 et 9
- > Mozilla Firefox 3.5, 4
- > Google Chrome
- > Safari 5

2.2. Liaison internet

Pour une fluidité optimale de l'accès à la plateforme et d'affichage des tableaux de bord graphiques, nous vous conseillons de disposer d'une connexion ADSL supportant des connexions à plus de 1M bits/sec.

3. Accès à la plateforme

3.1. Connexion à la plateforme

Dans le moteur de recherche taper l'adresse : <https://tdb-saad.atih.sante.fr/>

1. Taper sur la touche « Entrée » de votre clavier
2. La page suivante s'affiche
 - a. Espace de connexion
 - b. Informations relatives à la demande de création de compte Plage et/ou d'habilitation

The screenshot shows the SAAD login interface. On the left, a form labeled 'Connectez-vous à Tableau de bord SAAD' asks for 'Identifiant Plage' and 'Mot de passe'. Below the form is a 'SE CONNECTER' button and links for 'Créer un compte', 'Changer mon mot de passe', and 'Documentation de Plage'. On the right, the 'Tableau de bord SAAD' header is visible, along with a message: 'Portail d'accès aux applications en ligne. Ce portail donne accès aux différentes applications en ligne, gérées par l'ATIH, via un système d'identification/authentification unique. Chaque application a ses propres exigences en termes de profil et d'habilitations.'

3. Veuillez saisir vos identifiant et mot de passe dans l'espace de connexion.
4. Appuyer sur le bouton « Se connecter »
5. Une nouvelle fenêtre s'ouvre vous invitant à saisir un code à usage unique qui vient de vous être envoyé par courriel afin de sécuriser votre connexion

The screenshot shows a two-factor authentication screen. It contains the text: 'Un code d'accès vient de vous être envoyé par courriel. Veuillez **entrez le code d'accès** pour vous connecter.' Below this, it states: 'Notez que le code d'accès expirera après une courte durée et ne sera plus reconnu par PLAGE, auquel cas, vous pouvez vous **renvoyer** un nouveau code d'accès.' There is an input field for the code, a 'SE CONNECTER' button, and a 'RENOYER' button.

6. Appuyer sur le bouton « Se connecter » une fois le code saisi

3.2. Tutoriels en vidéo Plage

Vos identifiant et mot de passe vous permettent également d'accéder à la plateforme de gestion des comptes utilisateurs PLAGE

Nous vous invitons à consulter cette page d'aide où vous trouverez notamment des tutoriels en vidéo sur Plage : <https://atih.atlassian.net/wiki/spaces/PUBLIC/pages/2979692685/Plage>

3.3. Connexion sécurisée pour votre structure

Une fois vos identifiant et mot de passe validés, vous accédez à la plateforme Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social.

Le menu se présente sous la forme suivante :

- A. Informations relatives à votre compte Plage
- B. Il s'agit des messages importants diffusés par l'ATIH au cours de la campagne
- C. En cas de difficultés persistantes, un support technique et méthodologique est à votre disposition

The screenshot shows the SAAD 2024 dashboard. At the top, there is a header with the SAAD logo and a 'Déconnexion' button. Below the header, there is a section for 'SAAD 2024' with a 'Tableau de bord - Testland' label and a green bar indicating the last connection on 26/03/2024 at 18:39. The main area is divided into several sections: 'Choix de la campagne' (SAAD 2024), 'Choix du département', and 'Choix de la catégorie'. Below these are four progress bars: 'Etablissements' (4 declared), 'Saisie étab.' (1 started, 25%), 'Validation étab.' (0 validated), and 'Validation ctrl.' (0 validated). A 'Liste des établissements' section with a search bar is also visible. Navigation options include 'Kits outils' and 'Documentation'. Three callouts (A, B, C) are present: A points to the 'Déconnexion' button, B points to the 'Informations clés en cours de campagne' text, and C points to the 'Kits outils' text.

Sur la page d'accueil, les actions suivantes sont possibles :

- D. **Saisie établissement** : permet de voir le nombre d'établissement ayant commencé la saisie
- E. **Validation établissement** : permet de voir le nombre d'établissement ayant validé leur saisie
- F. **Validation contrôleur** : permet de voir le nombre d'établissement validé par le conseil départemental
- G. **Liste des établissements** : permet de filtrer, puis de sélectionner un établissement
- H. **Déconnexion** : permet de se déconnecter de la plateforme

This screenshot is similar to the previous one but highlights specific actions with callouts: D points to the 'Saisie étab.' progress bar, E points to the 'Validation étab.' progress bar, F points to the 'Validation ctrl.' progress bar, G points to the search bar in the 'Liste des établissements' section, and H points to the 'Déconnexion' button in the top right corner.

3.4. Les droits des CD

Le tableau ci-dessous décrit les rôles de chacun.

Compte	Rôle sur PLAGE	Lecture	Ecriture	Validation
CD	Contrôleur	OUI	NON	OUI

4. Suivi de la campagne

4.1. Présentation

4.1.1. Partie 1

La première page relative au suivi se présente de la manière suivante.

The screenshot shows the SAAD 2024 dashboard. At the top, there's a header with the SAAD logo and a 'Déconnexion' link. Below the header, the main content area is divided into several sections. On the left, there's a 'Choix de la campagne' dropdown set to 'SAAD 2024'. To the right, there's a 'Choix de la catégorie' dropdown. The central part of the dashboard features four summary cards: 'Etablissements' (4 declared), 'Saisie éab.' (1 started, 25% progress), 'Validation éab.' (0 validated, 0% progress), and 'Validation ctrl.' (0 validated by controllers, 0% progress). Below these cards, there's an 'Information' section with a 'Liste des établissements' button and a search bar. To the right, there's a 'Documentation' section with 'Kits outils'.

En bas de page, il y a des graphiques vous permettant de visualiser l'état de l'ensemble globale de la saisie des structures du département (non saisie, en cours de saisie, validé) et de la validation par le CD (validé contrôleur)

Dès lors que vous cliquez sur le bouton « Liste des établissements », une seconde page s'affiche.

4.1.1. Partie 2

Le bouton « **Liste des établissements** » vous permet de suivre l'avancement de la campagne des ESMS qui vous sont rattachés et de suivre et vérifier leurs données.

Liste des établissements Département TESTLAND 1

Afficher éléments

Etablissement	Etat Etablissement	Etat ctrl	Début de saisie	Dernière saisie	Validation etab	Validation ctrl	Liens	Actions
000000001 - SAAD de petite taille [Logs] SAAD DE TEST	En cours de saisie	Données non validées	18/03/2024 17:23:34	15/04/2024 14:42:36			 Cadre réglementaire	
000000002 - SAAD de petite taille [Logs] SAAD DE TEST 2	En cours de saisie	Données non validées	12/04/2024 12:38:04	15/04/2024 14:45:06			 Cadre réglementaire	

- **Etablissement** : permet de consulter les structures sous la compétence du CD
- **Les différents états de saisie (par structure)**
 - o **Etat établissement** : indique l'état de saisie
 - o **Etat ctrl** : indique l'état de validation des données par le CD
 - o **Début de saisie** : indique la date de début de saisie
 - o **Dernière saisie** : indique la date de la dernière modification
 - o **Validation étab** : indique la date de validation des données
 - o **Validation ctrl** : indique la date de validation des données par le CD
- **Liens (par structure)**
 - o Cliquez sur cette icône pour consulter le cadre réglementaire 
- **Actions (par structure)**
 - o **Il s'agit des actions possibles pour le département**
 - **Valider** : permet de valider la saisie de la structure
 - **Dévalider** : permet d'invalider la saisie de la structure

4.2. Suivi du taux de remplissage

Le taux de remplissage évolue en fonction du remplissage du questionnaire.
Le taux minimal de remplissage à atteindre est fixé par arrêté.

4.3. Suivi de la validation de campagne

Le suivi de validation de la campagne évolue en fonction de l'avancement dans la campagne.

Validation de la campagne	En cours de saisie	Validé SAAD	Validé CD
			

4.4. Valider la campagne

La validation de la campagne par le conseil départemental est possible dès lors que les données ont été validées par la structure.

5. Validation de la campagne

La structure peut valider sa campagne uniquement lorsqu'elle saisit au moins 50% de ses données **et** que les données de caractérisation ont été complétées.

Pour valider sa campagne, la structure devra cliquer sur le bouton « Valider la campagne »

Validation de la campagne	En cours de saisie	Validé SAAD	Validé CD
			

La structure a la possibilité de dévalider sa saisie si nécessaire.

Le CD suit l'état d'avancement de la collecte de données.

Validation de la campagne	En cours de saisie	Validé SAAD	Validé CD
			

Si le CD constate que la structure n'a pas rempli ses données ou partiellement, le CD peut dévalider ou refuser la saisie des données de la structure.